

**DEMANDE DE DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
LORS D'UNE VENTE IMMOBILIERE 2023**

Assainissement Collectif (AC)
(Réseau eaux usées)

Assainissement Non Collectif (ANC)
(Système individuel : fosse, épandage, etc.)

Coordonnées du propriétaire : Mme M. **Nom** : **Prénom** :
 Adresse : Mail :
 CP : Commune : Téléphone :
 Date et lieu de naissance **du demandeur** :

Lieu du diagnostic : N° dossier :
 Adresse :
 Complément d'adresse : **N° section et parcelle** :
 CP : Commune :

Personne ou agence à contacter (présence obligatoire sur les lieux du diagnostic) :
 Nom : Téléphone :
 Merci de préciser l'état du branchement d'eau en service hors service

- **Impératif** : Joindre à la demande l'extrait cadastral permettant de localiser le bien concerné (1/500)
- **Rendre accessible la totalité des ouvrages et les différents points d'eau à l'intérieur de la maison**

Disponibilités :
 Merci de préciser vos disponibilités. Nous ferons au mieux pour vous proposer un rendez-vous qui vous convienne, sachant **que nos contrôles n'ont lieu qu'en matinée.**
 Date de signature de l'acte de vente à venir :
 Coordonnées du Cabinet Notarial chargé de la vente :
 Nom : Téléphone :
 Mail :

Personne destinataire du compte-rendu du diagnostic :
 Nom : Adresse :
 CP : Commune : Mail :

Tarif pour des prestations à réaliser **sous un délai de 10 jours ouvrés** à compter de la date de réception de la demande signée au Pôle Assainissement.

Facturation : Je soussigné(e)
 Nom : Prénom..... signataire de la présente demande
 Adresse :
 CP : Commune :
 m'engage à payer la somme de :
 Pour une habitation de 0 à 12 points d'eau ** **185.40 € TTC***
 Pour une habitation de 13 à 20 points d'eau ** **418.05 € TTC***
 Pour une habitation à partir de 21 points d'eau ** : **sur devis**
 Diagnostic supplémentaire sur un même site sans déplacement supplémentaire : **90.88 € TTC***
 **points d'eau = évier, WC, lavabo, douche, baignoire, machine à laver linge et vaisselle, etc. ...

Tarif pour des prestations à réaliser **sous un délai de 5 jours ouvrés** à compter de la date de réception de la demande signée au Pôle Assainissement.

- Pour une habitation de 0 à 12 points d'eau** **284.27 € TTC***
- Pour une habitation de 13 à 20 points d'eau** **668.88 € TTC***
- Pour une habitation à partir de 21 points d'eau** : **sur devis**
- Diagnostic supplémentaire *sur un même site sans déplacement supplémentaire* **90.88 € TTC***

**Le règlement se fera par chèque établi à l'ordre du Trésor Public après réception de la facture.*

Remarque : Toute contre-visite fera l'objet d'une facture de 102.87 € TTC*

En cas de contre-visite AC ANC 102.87 € TTC*

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande de diagnostic d'assainissement, vous serez contacté par téléphone pour vous proposer une date de rendez-vous afin de réaliser le contrôle de l'installation d'assainissement pour l'habitation sise à l'adresse indiquée sur le bon de commande.

Pour le bon déroulement du diagnostic de **l'assainissement collectif (AC) et non collectif (ANC)**, nous vous remercions de :

- **Rendre accessible les regards de visite sur les réseaux privés et les ouvrages** (fosse, filtres et bac à graisses éventuels, épandage en ce qui concerne l'ANC...).
- Rechercher tout document utile pouvant faciliter le diagnostic : plans de l'installation, références cadastrales de votre parcelle, documents relatifs aux travaux d'assainissements (factures des travaux réalisés, documents DDASS...).
- Vous munir de la dernière facture de vidange (pour l'ANC).

Important : L'évaluation de l'installation se fait sur la base des observations constatées sur le terrain par le technicien.

En absence d'accessibilité aux ouvrages, l'installation ne pourra pas être classée et un déplacement sans intervention vous sera facturé (63.03€ TTC tarif 2023).

Fait à Le Nom Prénom

« Lu e approuvé »

Signature du Pétitionnaire :

Cachet pour professionnel

Document à compléter et à renvoyer au Pôle Assainissement par courrier ou par mail :

55 rue de Bonneuil Matours CS 90825 86034 POITIERS CEDEX

☎ Téléphone : 05 49 61 61 38

✉ e-mail : **pole-assainissement @eauxdevienne.fr**

* Selon le barème en vigueur au moment du contrôle. Tarif 2023 auquel s'ajoute la T.V.A. en vigueur 10 %.